



Un espace vital pour la santé mentale

Critères d'admission

- Avoir un diagnostic en santé mentale qui s'associe à des défis sur le plan des habiletés personnelles, sociales et relationnelles, de même que des difficultés d'intégration, d'organisation et d'adaptation dans la communauté ;
- Être âgé de 18 ans et + ;
- Être domicilié sur le territoire de Buckingham et Masson-Angers ;
- Être volontaire à la démarche ;
- Risque de détérioration en l'absence de service ;
- Avoir un minimum de 3 mois de stabilité en lien avec sa consommation.

Critères d'exclusion

- Personne ayant une déficience intellectuelle ou un trouble neurocognitif ;
- Personne ayant actuellement un suivi SI-SIV et/ou du CLSC;
- Personne représentant un risque de dangerosité pour les intervenants.